

PREPARER, PASSER ET GERER UN MARCHE GLOBAL DE PERFORMANCE - Présentiel

Cette formation traite de la préparation et de la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre d'un bâtiment qualitatif et performant.

Objectifs opérationnels

- Identifier les éléments de programme, de cahier des charges, de RC et autres pièces de marché importants à intégrer afin de réduire au maximum les risques sur les performances réelles d'énergie, d'environnement, de confort et de qualité d'usage
- Évaluer ces critères sur la base d'une offre et préparer la négociation
- Identifier les risques et mettre en oeuvre une gestion du projet et un dispositif contractuel permettant de les maîtriser
- Appliquer les procédures de passation des marchés publics de performance
- Gérer leur mise en oeuvre

Public Concerné

- Maîtres d'ouvrages publics et privés
- Maîtres d'oeuvre publics et privés
- Assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO)
- Chefs de projets
- Rédacteurs et gestionnaires de marchés

Durée

21.00 Heures **3** Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

CADRE GENERAL D'APPLICATION

MGP : conditions de recours, prérequis, champs et conditions d'application

- Le MGP dans le "panorama" des marchés de travaux et de prestations de services associées
- Aide à la décision MGP vs mode classique : Contexte, connaissance et caractéristiques du projet, facteurs d'aide à la décision
- Besoins, stratégie, objectifs
- Caractéristiques du projet : neuf/réhabilitation, complexité, spécificités...
- Mode projet/organisation, moyens, temporalité
- Economie du projet

Notions de Coût global, de performance, de garantie

- Coût global
- Investissement/travaux, entretien/maintenance, gros remplacement/gros entretien
- Modalités de calcul/présentation du coût global actualisé
- Critères d'aide à la décision
- Exploitation ou maintenance
- Quel périmètre ?
- Performance : quel(s) type(s) de performance ?
- Performance fonctionnelle/performance d'usage
- Performance énergétique (GPE, GPEI, GRE) / performance environnementale, labels et certifications
- Mise en oeuvre, Mesure et vérification
- Objectifs et Garantie de Performance
- Type de performance (cf. supra)
- Niveaux de performance, niveaux de service
- Mise en oeuvre, Mesure et vérification
- Formulation dans les contrats

Cadre juridique (article L. 2171-3 CMP)

- Obligation d'allotissement et recours aux marchés globaux, marchés de conception-réalisation, marchés multiservices, ex CREM, REM
- Objet du marché, conditions d'application
- Etendue du marché - Avec/Sans Conception, Réalisation, Exploitation et/ou maintenance

- Prix
- Rémunération des prestations d'exploitation ou de maintenance

PREPARER ET PASSER LE MARCHÉ

Préparer le marché

- Maîtriser des risques
 - En phase de préparation
 - En mode projet
 - En phase de conception
 - En phase de réalisation
 - En phase d'exploitation maintenance
- Allocation ou transfert de risques
- Mettre en place des garanties
 - Retenue de garantie
 - Garantie de performance
 - Garanties techniques
 - Garantie de restitution en bon état
- Groupements : quelle forme – quel mandataire
- Groupements : quelle solidarité ?
- Assurances (voir infra)
- Rédiger le marché : autres points de vigilance
 - Marché avec conception : programme (PTD), les évolutions du programme, modalités de contrôle MOE et AMO
 - Engagement de performance et obligation de résultat
 - Le prix : Conception, Réalisation, Exploitation ou maintenance
 - Durée et délais
 - Autres clauses

Intervenants & modes projets

- Acteurs, Missions pour formuler les objectifs/les garanties, pour mettre en œuvre, pour suivre/mesurer/contrôler
- Contrôle technique, Coordination SPS
- Schémas possibles
 - Au sein de la Maîtrise d'Ouvrage
 - Au sein de l'entreprise candidate (groupement)

Passation du marché global de performance

- Marché sans conception
- Marchés avec conception
- Mise en concurrence sur un programme technique détaillé
 - Remise de prestations ; Primes et jury
 - Pluralité de critères
 - Dialogue compétitif
 - Procédure concurrentielle avec négociation
 - RC candidatures et RC offres
 - Critères d'appréciation des offres
 - Grilles de notation / pondération

GERER LE MARCHÉ

Exécution du marché

- Modifications du marché et incidents d'exécution
- Délais
- Réception, livraisons et mise en service
- Décompte final et traitement des réclamations
- Maintenance

Responsabilité et assurances

- Garanties des constructeurs
- Assurances
- Gestion des sinistres

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations au travers de cas concrets et de partages d'expériences.

Moyens pédagogiques

■ ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et conducteur de travaux ou ingénieur travaux.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com